

Communiqué de presse

Le 10 novembre 2011

Les artisans du meuble se mobilisent contre les poussières de bois

Les poussières de bois représentent la deuxième cause de cancers liés au travail après l'amiante, avec 10 cas de cancers reconnus dans la Région Pays de la Loire en 2010. Par ailleurs, les poussières de bois sont des agents irritants et allergènes, associés à certaines pathologies respiratoires (asthme, fibrose pulmonaire) et cutanées (eczéma).

La réglementation prévoit une valeur limite maximale d'exposition professionnelle aux poussières de bois de 1mg/m³. Les entreprises ont l'obligation de mesurer régulièrement l'exposition de leurs salariés à ces poussières et de mettre en place des mesures de prévention pour réduire le niveau d'exposition au plus bas techniquement possible.

Le meilleur moyen de prévention passe par un captage de ces poussières au plus près de leur zone d'émission.

Si de nombreuses entreprises ont équipé leurs machines fixes de tels dispositifs d'aspiration, trop peu de machines portatives (pour le ponçage et l'égrenage des meubles) sont reliées à un tel dispositif. Or les poussières dégagées à ces étapes sont plus fines, donc plus nocives.

Différentes solutions, adaptables à toutes les tailles d'entreprise, existent pour le montage et la finition des meubles.

Mobilisée sur la prévention des risques liés aux poussières de bois, dans le cadre de son plan d'action régional 2009-2012, la Carsat Pays de la Loire accompagne la Délégation régionale de l'UNAMA (Union Nationale des Artisans des Métiers de l'Ameublement) dans son objectif de conseiller les professionnels du meuble de la région des Pays de la Loire dans l'identification et la mise en place de solutions de prévention adaptées.

La Carsat met au service des entreprises ses conseils en matière de prévention et, dans certains cas, participe au financement d'équipements.

C'est pourquoi l'UNAMA, en partenariat avec la Carsat, organise une réunion d'information pour les artisans de l'ameublement, afin d'échanger sur leurs pratiques et d'identifier des mesures adaptées.

Nous vous convions au point presse qui se déroulera à l'issue de cette réunion,

**Le vendredi 18 novembre 2011 à 17h45,
Au Centre Social du Planty, 55 rue du Planty à Cholet**

En présence de Roger Leboeuf, Patrick Avrilla, Patrick Bouvier, Représentants régionaux de l'UNAMA, Dominique Pied, Contrôleur de sécurité à la Carsat et Cécile Bourcier, Ingénieur-Conseil à la Carsat.